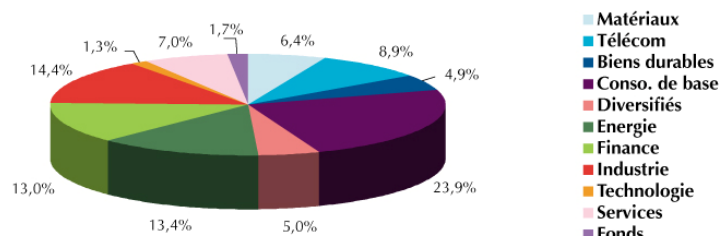


INDICE VALOR

Objectif de Gestion : l'objectif de gestion du fonds consiste, sur la durée de placement recommandée, à répliquer le plus fidèlement possible la performance de l'indice CAC 40, indice des principales actions cotées à Paris, quelque soit son évolution. L'OPCVM aura pour objectif de maintenir l'écart de suivi entre l'évolution de la valeur liquidative de l'OPCVM et celle de l'indice à un niveau inférieur ou égal à 1% ou 5 % de la volatilité de l'indice.

Répartition du portefeuille d'Indice Valor au 30 septembre 2011

source interne



Performances en % du fonds Indice Valor (part C) et de son indicateur de référence au 30 Septembre 2011 :

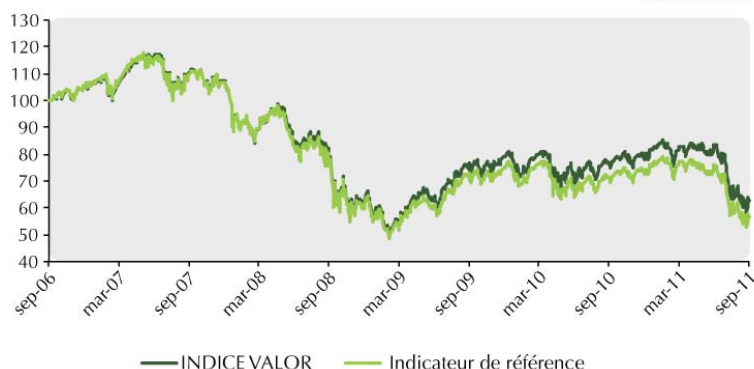
	Performance 2010	Depuis la dernière VL* 2010	3 ans	5 ans
Indice Valor part C	-1,03%	-19,68%	-19,87%	-37,25%
CAC 40	-3,34%	-21,63%	-26,04%	-43,20%

* Valeur Liquidative

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Evolutions comparées d'Indice Valor et de l'indice CAC 40, du 29 septembre 2006 au 30 septembre 2011 (base 100)

source interne



Forme juridique : Fonds Commun de Placement

Classification AMF : Actions françaises

Code ISIN : FR0007493390 (capitalisation) / FR0007492566 (distribution)

Commercialisateur : CONSERVATEUR FINANCE

Société de gestion : GESTION VALOR

Centralisateur des ordres de souscriptions-rachats : Conservateur Finance

Établissements en charge de la tenue des registres des parts (passif de l'OPCVM) : Conservateur Finance

Dépositaire des OPCVM : Caceis Bank

Gestionnaire administratif et comptable des OPCVM par délégation : Caceis Fastnet

Durée de placement recommandée : supérieure à 5 ans.

Taux de frais de fonctionnement et de gestion maximum, mentionnés sur le prospectus : 2 % TTC maximum de l'actif net

Pour plus de précisions, se reporter aux prospectus simplifié ou complet de l'OPCVM.

Information sur la rémunération

Conformément aux dispositions réglementaires visant à informer le client sur l'existence de rémunérations, leur nature et leur montant, vous sont communiquées ci-après tant les commissions perçues par Conservateur Finance que celles versées à ses démarcheurs bancaires et financiers :

- Conservateur Finance est rémunéré pour la distribution des OPCVM de Gestion Valor par une commission de placement, versée par la société de gestion sur ses frais de gestion, sans incidence financière pour le souscripteur.

Indépendamment de la classification de l'OPCVM, le taux de rétrocession de commissions perçues et reversées par Conservateur Finance à ses démarcheurs ne peut excéder 30 % des frais de gestion annuels.

Des informations plus détaillées peuvent être fournies par Conservateur Finance au souscripteur à première demande de sa part adressée au siège social.

CONSERVATEUR FINANCE

Siège social : 59 rue de la Faisanderie - 75781 Paris Cedex 16 - Tél. 01 53 65 72 31 - Fax : 01 53 65 86 00

Etablissement de crédit - SA au capital de 15 000 000 € - R.C.S Paris 344 842 596

www.conservateur.fr